

Hommage de l'auteur

Bibliothèque

SALOMON REINHACH

La civilisation Hébraïque & Phénicienne

à Carthage

CONFÉRENCE FAITE A L'INSTITUT DE CARTHAGE

PAR

NAHUM SLOUSCH

Docteur ès Lettres

(Extrait de *La Revue Tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage)



TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

5, rue Saint-Charles

1911

Bibliothèque Maison de l'Orient



151469

LA CIVILISATION HÉBRAÏQUE ET PHÉNICIENNE

A CARTHAGE

Conférence faite par M. N. SLOUSCH

MESSIEURS,

Je remercie M. le Président de l'Institut de Carthage de l'honneur qu'il m'a fait en me conviant à parler ici sur un sujet qui touche de si près le but que votre docte société s'est proposé et qu'elle poursuit avec autant de zèle que de science. Je remercie également M. le docteur Carton de la bienvenue qu'il m'a aimablement souhaitée. Comme ce savant de valeur vient de vous le dire, c'est plutôt une communication qu'une conférence que j'ai l'intention de faire devant les membres de l'Institut de Carthage : c'est l'exposé des résultats auxquels m'ont amenés quelques années de recherches dans le domaine de l'épigraphie phénicienne que je me propose de vous présenter. Je voudrais vous faire part des conclusions auxquelles aboutit le travail de classement et d'explication d'environ quatre mille textes phéniciens que l'effort des savants, dont plusieurs membres éminents de votre société, a réussi à arracher au sous-sol de Carthage. Je me permets de croire, en effet, que ce travail de reconstitution des textes de l'antique Phénicie, que le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* poursuit sous la haute direction de mon maître, M. Philippe Berger — qui préside à cette science importante qu'est devenue l'étude des antiquités puniques — est déjà assez avancé pour permettre à l'historien de reprendre la revision du procès fait à Carthage par une antiquité trop inspirée de Caton.

Je suis certain que je trouverai parmi ceux de vos membres qui sont portés aux études de la Carthage des Hannibaals et des Hannons des compétences qui seront à même de juger toute l'importance historique que présente une étude des antiquités de Carthage au point de vue envisagé par moi; des énergies qui, ayant la bonne fortune de s'exercer ici dans les lieux habités par ces glorieux souvenirs, pourraient bien nous apporter de nouveaux documents et de nouvelles contributions qui aboutiraient à la reconstitution de l'ancienne civilisation carthaginoise.

Ce qui distingue votre savante société, Messieurs, c'est précisément cet esprit d'initiative infatigable, cette hardiesse féconde qui anime les Delattre, les Carton, les Bertholon, les Vassel, feu Médina (pour ne parler que de ceux qui s'adonnent surtout aux études phéniciennes et judaïques); qui leur inspire cette activité

surprenante, caractéristique de l'essor pris par le génie français dans ce pays, et appliquée par eux aux recherches archéologiques et ethnographiques.

Et c'est cette réputation si justifiée de votre Institut qui m'encourage à vous communiquer les premiers essais, aussi hardis paraissent-ils, révélateurs de la personnalité propre de l'antique Carthage, essais basés sur des documents authentiques contemporains et témoins de l'époque de sa grandeur.

I

Jusqu'à ces derniers temps nous ne possédions comme documents historiques relatifs à Carthage que les témoignages forcément malveillants de ses ennemis et adversaires qui joignaient à leur malveillance voulue l'ignorance totale de la langue et de la civilisation des vaincus.

« Carthage, dit Dureau de la Malle, (1) eut le triste destin de ne jeter un grand éclat qu'au moment de sa ruine et de voir le soin de sa gloire abandonné à des historiens étrangers. »

Que penserions-nous des antiquités du peuple d'Israël, par exemple, si au lieu de posséder la Bible, les livres de Josèphe et de Philon, plus le Talmud, nous eussions été réduits à nous guider dans nos recherches par le chapitre aussi peu bienveillant que plein d'inepties que consacre à Jérusalem, le lendemain de sa destruction, l'historien Tacite, pourtant ailleurs si objectif ? Or, n'aurions-nous pas le droit d'envisager les témoignages d'un Polybe comme un récit arrangé par un auteur apologète qui désire justifier à tout prix le grand crime de lèse-humanité accompli par les destructeurs de Carthage ? Et si par hasard ce récit se trouve être plutôt favorable à Carthage, du moins dans son ensemble, ne serions-nous pas tentés déjà d'entreprendre, dans notre siècle de critique objective et de recherche de la vérité, la révision de cette méchante réputation que les Romains avaient faite à Carthage et qui se résume dans le terme demeuré historique de « foi punique » ? Et ceci d'autant plus que les rares renseignements que nous fournissent sur la civilisation carthaginoise les auteurs helléniques, autrement dignes de confiance, ne correspondent nullement à ce que les écrivains romains voudraient nous faire croire.

Dernièrement encore, un illustre helléniste, doublé d'un philosophe, consacrait à la constitution de la capitale punique une page (2) appuyée par les témoignages de la Grèce et qui contraste

(1) *L'Univers pittoresque*, « Carthage », p. 1.

(2) ALFRED CROISSET : *Les Démocraties antiques*, p. 202.

singulièrement avec l'opinion qui s'est accréditée sur Carthage. Quelques citations de cette appréciation de haute perspicacité historique ne seraient pas déplacées ici :

« Parmi tant de constitutions grecques mentionnées par Aristote, on rencontre celle d'une cité « sémitique », (1) d'un peuple que les Grecs rangeaient parmi les Barbares. Je veux parler de la constitution carthaginoise qu'Aristote d'abord et plus tard Polybe analysent avec de grands éloges comme l'une des plus sages que le monde ait connues..... »

« Polybe la vante encore en la comparant pour ses mérites à celle de Rome. Ce qu'ils louent tous les deux, dans la constitution carthaginoise, c'est un mélange harmonieux d'éléments monarchiques, aristocratiques et démocratiques qui lui donnaient de l'équilibre et de la force..... »

Ainsi s'exprime M. Alfred Croiset, non sans s'étonner lui-même de ce problème de l'existence de « cette démocratie sémitique si singulièrement isolée dans le monde ancien, en dehors du monde gréco-romain, dont nous ne connaissons que l'extérieur..... » Et il finit par dire : « Nous aurions besoin d'en savoir davantage pour pénétrer vraiment dans la vie de ce monde mystérieux..... Comment pensait ce peuple ? Quels sentiments l'agitaient ? De quelle sorte était son patriotisme ?... »

Je note ce témoignage si favorable à la constitution de la société carthaginoise qui nous fait supposer l'existence dans la patrie d'Hannibaal d'une civilisation originale dont, après tout, elle ne pouvait être que l'expression sociale, (2) mais je dirai sans hésiter qu'aujourd'hui où le sous-sol de Carthage nous a livré une parcelle de son âme par ces milliers d'inscriptions qui constituent autant de documents authentiques, « cette démocratie sémitique si singulièrement isolée dans le monde ancien » ne nous paraît plus aussi isolée qu'on le croyait; que ce monde mystérieux cesse de l'être du moment où on l'envisage au point de vue des analogies que sa langue, sa vie religieuse présentent sûrement avec une autre société que nous connaissons infiniment mieux, la société hébraïque.

(1) Je retiens le terme à côté d'une citation de Flaubert concernant le caractère hébraïque de Carthage qui m'a été signalé par M. le Dr Demelle (*Dépêche Tunisienne* du 16 janvier). L'auteur de *Salammbô* voit dans la société de Carthage « la même race et un peu le même milieu qu'il a étudié dans son *Hérodias* » (*Correspondance de Flaubert*, t. IV, p. 244).

(2) J'y ajoute cette leçon sublime de patriotisme passionné qui se dégage de tout ce que les auteurs gréco-romains nous racontent sur les Carthaginois, dont l'histoire s'ouvre par le chapitre des « frères Philènes » et qui s'arrête, en passant par Hannibaal, à ce tableau d'héroïsme que cette cité avait présenté dans ces « dernières et émouvantes convulsions » dont nous parle M. Babelon (*Carthage*, p. 60).

Car telle qu'elle se dégage pour l'hébraïsant des multiples textes phéniciens trouvés à Carthage et commentés par des inscriptions de la Phénicie et par la littérature du peuple d'Israël, la civilisation de Carthage apparaît purement et simplement hébraïque. Et ce n'est pas à Athènes ou à Rome qu'il faudrait chercher ses prototypes ou ses émules, mais plutôt à Tyr, à Samarie et jusqu'à Jérusalem.

J'ai dit que l'épigraphie phénicienne de Carthage qui nous fournit des textes datant du VI^e au II^e siècle (avant J.-C.) nous ramène au monde hébraïque de la Palestine. En effet, la période qui donna naissance à ces documents écrits correspond à celle de la grandeur de Carthage. Antérieurement au VII^e siècle aucun indice documentaire connu, aucun fait historique contrôlé ne nous confirme le fait de l'existence d'une puissante colonie tyrienne sur le territoire occupé depuis par la république. Tout au contraire, pendant de longs siècles et probablement depuis les migrations des Méditerranéens (les peuples de la mer) (1) Carthage semble avoir été dominé par une population liby-phénicienne dont la langue et le culte différaient totalement de ceux des colons tyriens.

Votre savant secrétaire général, M. le docteur Bertholon, saura mieux vous entretenir de cette période préhistorique de l'antique Cambé ou Cadméa. Du moins aucun document ne vient nous confirmer le fait de la diffusion de la langue et de la civilisation des Tyriens en Afrique, avant le VII^e siècle. Par contre, tous les objets d'art trouvés dans le sous-sol de Carthage et datant de la première période de son existence portent un cachet égyptien, plus rarement méditerranéen. La Phénicie, elle, ne fournissait encore rien ou peu de choses. (2)

Ce n'est qu'avec l'entrée en scène de la grande colonisation tyrienne que Carthage prend son nom de Kartá-Hadasha (la nouvelle cité) ; qu'elle transporte sur le sol africain la civilisation, la langue et l'écriture propres aux Tyriens de la Palestine.

Or, afin de mieux comprendre l'essence de cette individualité propre aux Tyriens, il faudrait que nous revenions en arrière pour dire quelques mots sur les origines de la cité tyrienne, la métropole de Carthage.

(1) Sur l'apparition première des Méditerranéens en Afrique (les Toursha, à qui le Tarsis biblique doit son nom, et les Shardana), v. MASPERO, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient*, p. 261. — Cf. L. BERTHOLON, *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord*, I. II.

(2) Sous ce rapport les précieux documents réunis par les efforts du savant P. Delattre au musée Saint-Louis et par les soins de MM. Gauckler et Merlin au Bardo sont édifiants. — Cf. BERTHOLON, *Essai sur la religion des Libyens*.

II

Pendant toute la durée du deuxième millénaire la Palestine — ancien domaine des Sémites — subissait les effets d'une anarchie politique et sociale qui devait aboutir à l'éclosion du peuple hébreu. La domination égyptienne succédant à celle des Mésopotamiens et les multiples invasions des populations maritimes de la Méditerranée déterminèrent un processus de dissolution ethnique et religieux qui ne fut enrayé que par la consolidation des Beni-Israël, nouvelle alluvion de Sémites, (1) mais plus résistants, qui s'infiltrèrent en Palestine et qui imprégnèrent les aborigènes de leur individualité propre.

Pendant toute cette longue période de processus de formation, les cités palestiniennes se trouvaient être dominées soit par des gouverneurs égyptiens, soit par des tyrans méditerranéens, sinon par des suffètes locaux; (2) c'est la période connue sous le nom de « l'époque des juges ».

Aucun lien, national ou religieux, ne rattachait encore ces populations l'une à l'autre; la religion d'Israël, la langue hébraïque et l'écriture alphabétique, ces trois signes caractéristiques de l'individualité du peuple d'Israël, n'existaient pas encore; un polythéisme éclectique régnait un peu partout; on parlait des idiomes apparentés à la langue mésopotamienne (3) et on faisait usage pour la correspondance de l'écriture syllabique cunéiforme. (4) Aucun texte épigraphique n'est venu jusqu'ici nous démontrer que l'écriture alphabétique existait déjà avant le XI^e siècle.

Seulement, parmi les envahisseurs de la Méditerranée, les Philistins, dont la supériorité se manifestait surtout par le fait qu'ils avaient introduit la civilisation de fer en Palestine, (5) semblent avoir singulièrement pesé sur les peuplades sémitiques de la Palestine. C'est contre ces « incirconcis » que se dirige toute la ré-

(1) Cf. SLOUSCH : *Les Hébréo-Phéniciens*, chap. V.

(2) V. MASPERO, ouvr. cité, chap. VII; J. DE MORGAN, *Les Premières civilisations*, p. 270 et suiv.

(3) Sur l'état de la langue et de la vie politique de la Palestine, au XIV^e siècle, cf. « Les tablettes de Tell-el-Amarna » (J.-A. KNUDTZON, *Die El-Amarna Tafeln*, Leipzig, 1907-1908); les lettres trouvées à Tell-Taanak et éditées par MM. Sellin et Hrozy (Mém. de l'Acad. Imp. de Vienne, vol. IV, 1904).

(4) Cf. PH. BERGER: *Histoire de l'Écriture dans l'antiquité*, p. 117-122. — J. DE MORGAN, *ibid.*, p. 294-297.

(5) MASPERO, ouvr. cité, p. 370. « L'armée des Philistins valait surtout par ses chars de fer ». Les Israélites ignoraient l'industrie du fer jusqu'au XI^e siècle. (Cf. I *Samuel*, XIII fin, et *Juges*, I, 19.) « Dans la mer Égée les débuts de l'âge de fer datent du XII^e siècle. » (DUSSAUD, *Les Civilisations préhelléniques*, p. 43.)

sistance des Israélites, c'est dans la lutte contre ces Crétois (1) que s'aiguisa la conscience propre des Hébreux. Sous Saül, sous David, l'union des douze tribus d'Israël groupées autour de « l'Arche de l'Alliance » (2) est consommée. La race hébraïque prend définitivement conscience d'elle-même; elle devient maîtresse de ses destinées, créatrice d'une civilisation propre, dont la langue et l'écriture hébraïques qui valurent aux Hébreux le nom de « peuple de l'écriture ».

Parmi les douze tribus qui cimentèrent l'union du peuple d'Israël se trouve également celle d'Asher ou Aser, (3) qui occupait le territoire même de Tyr, et cette dernière ville figure parmi les vingt-deux villes qui faisaient partie de ce territoire, (4) tandis que Sidon n'a jamais été conquise par les Hébreux. (5) D'ailleurs, un texte égyptien nous témoigne que cette région portait déjà le nom d'Ashérou dès le XIV^e siècle. (6)

D'autre part, nous savons par des textes de Tell-el-Amarna qu'à l'époque antérieure à la formation de l'empire de David, la ville de Tyr (7) menait l'existence obscure d'une petite bourgade qui ne pouvait même pas suffire à sa défense et à ses besoins propres et qui fut harcelée sans cesse par les envahisseurs sur terre et sur mer. Le fait qu'une des batailles décisives entre Hébreux et Philistins eut lieu près d'Apheka, (8) c'est-à-dire dans le voisinage de Tyr, nous montre que, pour devenir un foyer d'activité maritime, cette ville devait d'abord être délivrée de ces pirates méditerranéens, qui étaient les Philistins. C'est ce que les Tyriens n'auraient jamais pu accomplir sans le concours armé des rois d'Israël. La cité de Tyr est donc une création « hébraïque », et c'est ce qui explique l'amitié que les premiers rois de Tyr, Abibaal et son fils Hiram, professaient pour Israël; (9) c'est ce qui explique surtout la persistance de la communion de la langue, du culte et de l'organisation sociale qui sont essentiellement les mêmes à Tyr qu'en Israël et que nous retrouvons jusqu'à Carthage.

(1) Cf. EZÉCHIEL, XXV, 17; ZOPHONIE, II, 5; etc.

(2) Sur le rôle de Baal-Berit, cf. *Les Hébr.-Phénic.*, p. 59.

(3) V. notre ouvr. précité, chap. IX.

(4) Le Fort de Tyr, JOSUÉ, XIX, 29; cf. *Juges*, I, 31; V, 17; II *Samuel*, XXIV, 7; etc. Dans les textes bibliques relatifs à l'époque antérieure à l'établissement de la royauté en Israël, Tyr ne figure pas parmi les cités cananéennes, (cf. *Genèse*, X, 15-20, etc.)

(5) Cf. MASPERO, *ibid.*, p. 371, 374, 375 et 378.

(6) MAX MÜLLER : *Asien und Europe*, p. 236.

(7) HOMMEL : *Geschichte des alten Morgenlands*, p. 82; *Les Hébr.-Phénic.*, p. 47-48. De la situation de la Phénicie de l'époque des documents d'El-Amarna. V. la pénétrante étude de M. J. Halévy, *Revue Sémitique*, 1897.

(8) I *Samuel*, XXIX, 1; cf. II *Rois*, XIII, 17; etc.

(9) MOYERS : *Die Phönizier*, II, 2, p. 165-167; BERGER : *La Phénicie*, p. 7.

Quoi qu'il en soit, l'écrasement des Philistins par David permettait aux Tyriens de prendre un essor considérable. La petite cité qui comptait à peine quelques milliers d'habitants devenait sous Hiram et grâce à ses travaux de remblais et de quais fortifiés, une grande ville qui pouvait contenir 40.000 habitants et à laquelle venait se joindre Palatyros ou la ville continentale. (1) En admettant même que le noyau premier des citoyens de Tyr ait été constitué par une population autochtone — mais toujours sémitique — il saute aux yeux que la nouvelle population puisait ses ressources en hommes dans la tribu d'Asher qui occupait la banlieue de Tyr.

En fait, l'éponyme de Asher (2) se retrouve sur le territoire de Tyr (3) et en outre il est très fréquent dans l'onomastique des colonies d'origine tyrienne certaine, telles Chypre, Malte et Carthage.

D'autre part, il n'est pas moins certain que la population d'Asher qui, sous David, (4) comptait, dit-on, 40.000 guerriers habiles au combat fut absorbée par Tyr et ses colonies. Elle est la première qui disparaît des annales du peuple d'Israël. Ce fait, comme celui de la participation de la tribu de Zabulon « experte en lettres, en industrie et en art de guerre » (5) aux mouvements maritimes des Tyriens ressort de la nécessité même des choses et il n'a d'ailleurs pas échappé aux historiens de la Phénicie. (6) Effectivement, jusqu'au VIII^e siècle on considérait les Tyriens comme faisant partie de « l'Alliance fraternelle » (7) d'Israël.

Et c'est ce fait qui jette une lumière nouvelle sur le problème des affinités que la civilisation phénicienne présente avec celle du peuple d'Israël. C'est que l'époque tyrienne, par rapport à celle des Méditerranéens, est celle de la réaction des Sémites contre les « peuples de la mer ». (8)

Cependant, l'essor pris par l'empire hébreu, fondé par David, ne devait pas avoir de lendemain. Entre Jérusalem, la cité de

(1) BERGER, *ibid.* — MASPERO, ouvr. cité, p. 435.

(2) Sur le rôle des éponymes en Israël, v. *Les Hébr.-Phén.*, note suppl., I.

(3) *C. In. Sem.*, I, 65. — *Asher silah*, sous la forme Aser (qu'on confond avec celle d'Osiris), v. *ibid.*, 58, 93, 122, 123, etc, et *Répert. d'Epigr. sém.*

(4) *I Chroniques*, chap. XIX.

(5) *Les Hébr.-Phén.*, chap. IX et X.

(6) MOVERS, *ibid.*, II, 1, p. 306-311, parle du rôle des fils de Dan, d'Asher, de Zabulon, de Isachar et de Naphtali, comme fournisseurs de mêtèques, de conducteurs de caravanes et de marins. Cf. PIETSCHMANN : *Die Gesch. der Phönizier*, p. 28.

(7) *Amos*, I, 9.

(8) Cf. J. DE MORGAN : *Les Prem. civil.*, p. 308. La période préisraélite ou cananéenne date du XVI^e au XII^e-XI^e siècle; la période israélite (hébraïque, dirions-nous) du XII^e-XI^e au IX^e-VIII^e siècle.

Jéhovah qui tendait à devenir le Dieu exclusif et universaliste des prophètes, et la cité de Tyr dominée par le panthéisme vague présidé par Baal, le dieu solaire, Samarie — Etat tampon — oscillait et succomba. Après trois siècles de guerres civiles et de luttes intestines où l'on voyait le parti prophétique opposer son puritanisme démocratique au matérialisme égoïste de l'aristocratie hébraïque, la Palestine devenait la proie du conquérant assyrien. A un moment donné un autre grand roi tyrien, Ithobaal, essaiera de reprendre au profit de Tyr l'œuvre de centralisation politique et religieuse qui avait si mal réussi à Jérusalem. (1) Ce prêtre de Melqart (le roi de la cité de Tyr, opposé à Jéhovah le roi de Jérusalem) voyait déjà dans le prophétisme jéhoviste la cause de la dissolution de l'organisme social des Hébreux. Avec l'aide de sa fille Izebel, reine de Samarie, de sa petite-fille Athalie, usurpatrice du pouvoir de Jérusalem, Ithobaal organisa la première persécution religieuse contre les Nabi et chercha à soumettre les populations de la Palestine au culte du Baal qui représentait la suprématie de Tyr. Vain effort !

La révolution prophétique organisée par Elie et Elisée à Samarie, par Joadas à Jérusalem devait secouer pour toujours le joug des Tyriens de la Palestine et mettre fin aux rêves impérialistes des Hébreux. (2) Sans doute, on se souvenait encore en Israël de l'Alliance fraternelle qui unissait les trois cités hébraïques, on n'osait pas encore renoncer au culte de Baal; les tribus du Nord fournissaient à Tyr des ouvriers et des colons et surtout des mercenaires. Mais, déçue de ses rêves d'expansion en Palestine même, l'aristocratie tyrienne gravitera désormais autour de ses colonies d'outre-mer. La grande activité maritime inaugurée sous Hiram et continuée par Ithobaal, aboutira à la fondation des « emporia » sur toute l'étendue de la Méditerranée méridionale et occidentale. C'est l'Afrique surtout, avec l'Egypte comme escale, qui servira de débouché à l'activité des trafiquants tyriens, qui du temps d'Homère ne nous apparaissent pas encore comme conquérants, mais uniquement comme « rusés marchands, et c'est tout ». (3)

Seulement les invasions assyriennes ayant rendu la vie intolérable en Palestine déterminèrent depuis lors un mouvement d'émigration en masse vers Kittim (Chypre) d'abord, puis vers Tarsis, le pays d'outre-mer. La cité de Tyr devenait depuis l'organisatrice d'un nouvel empire colonial, d'une nouvelle Phénicie d'outre-mer hébraïque de langue et d'origine. (4)

(1) MASPERO, p. 435. — SLOUSCH : *Les Hébr.-Phén.*, chap. XII.

(2) *Ibid.*, chap. XII et XIII. Les Samaritains prétendaient à une origine sidonienne (Josèphe, XII, 7).

(3) M. BRÉAL : *En lisant Homère*, p. 35. Cf. Meltzer, *Gesch. der Karthager*, I, p. 25.

(4) V. BERGER, ouvr. cité. — MASPERO, ouvr. cité, p. 503.

Ce fait nous explique le problème de l'absence dans la Méditerranée de toute inscription phénicienne antérieure à la période de la conquête assyrienne. (1)

Sous ce rapport, le chapitre XXIII d'Isaïe, corroboré par les textes cunéiformes trouvés en Assyrie, (2) nous fournit un tableau très saisissant de la situation faite aux populations de la Palestine par les guerres assyriennes.

En même temps qu'elles détruisaient Samarie, les troupes assyriennes assiégeaient la cité de Tyr. Les villes phéniciennes du Nord, impatientes de secouer le joug de la suprématie tyrienne qui pesait sur elles, fournissent volontiers des flottes au conquérant. (3) Après avoir vu sa banlieue continentale détruite, l'île de Tyr subit un blocus qui dura cinq ans. C'est à peine si les habitants de Tyr réussirent à sauver leurs familles et leurs richesses qu'ils transportèrent sur l'île de Chypre.

« Lève-toi, dit le prophète, passe en Kittim, encore n'y aura-t-il point là de repos pour toi. » (4)

C'est dans l'île de Chypre que fut découverte la plus ancienne inscription phénicienne, où il est question d'un serviteur de Hiram (II ?), le roi des Sidoniens. (5) C'est là que les textes nous fournissent la mention de la plus ancienne Carthage : *Karta-Hadashat*, qui devait signifier le premier essai de reconstituer la Carta, la cité tyrienne dans un pays étranger. Mais loin d'avoir précédé la colonisation ionienne, cette première mainmise des Tyriens sur plusieurs points de l'île de Chypre ne daterait selon nous que du IX^e siècle. Seulement, bien que vainqueurs de la flotte des Assyriens, les Tyriens ne réussirent pas « à trouver plus de sûreté à Chypre » (6) qu'en Palestine.

Les Assyriens finirent par soumettre l'île de Chypre dont les textes assyriens nous fournissent la liste des rois, (7) et il semble bien que cette conquête fut consommée avec l'aide des « Chaldéens, gens de marine qui dressèrent des batteries, secouèrent les châteaux-forts et détruisirent la cité. » (8)

Décidément, la race hébraïque jouait de malheur dans la Méditerranée orientale : Samarie détruite, la Judée dévastée, Jérusalem elle-même à peine échappée au désastre, l'expansion mari-

(1) En Palestine même, les plus anciennes inscriptions trouvées datent du IX^e-VIII^e siècle.

(2) V. GRESSMANN : *Altorientalische Texte u. Bilder*, p. 101-126.

(3) BERGER : *La Phénicie*, p. 5.

(4) *Isaïe*, XXIII, v. 12.

(5) *C. I. S.*, I, 5 et 86, etc.

(6) *Isaïe*, *ibid.*

(7) MASPERO, *ouvr. cité*, p. 500.

(8) C'est le seul sens plausible du verset 13 du chapitre XXIII d'Isaïe. Sur le rôle de Sargon à Babylone, v. MASPERO, *ibid.*

time des Tyriens refoulée du nord-ouest de la Méditerranée par les Grecs, qui entrent depuis en scène, enfin la cité de Tyr ruinée elle-même, — tel est le résumé de la situation de la Palestine du VIII^e siècle. Pour les jérusalémites, Tyr devenait alors une « prostituée mise en oubli pour toute une génération », mais destinée cependant à revenir à « Jéhovah », qui ambitionnerait de devenir, depuis Isaïe, le maître exclusif des Hébreux. (1)

III

Seulement, échouée en Chypre, la classe dirigeante de Tyr tourna ses regards vers l'Occident, vers cette Tarsis lointaine qui demeurerait soustraite à l'influence des envahisseurs asiatiques.

Dans ce même passage où Isaïe constate l'échec du projet de la reconstitution d'une Carta sûre en Chypre, il nous parle de la possibilité de la reprendre sur le sol africain. « Passe donc en Tarsis et lamente-toi, ô population de l'île ! » (2)

Pour l'antiquité biblique, le terme de Tarsis équivalait à celui de « pays d'outre-mer » de nos jours. En effet, dans les textes bibliques antérieurs à Isaïe, les Septante sont d'accord pour le traduire par *θήρσαι* ou *θάλασσα*, deux termes méditerranéens qui se couvrent l'un par l'autre. Les Aniot-Tarsis qui sont traduites avec raison par les *πλοῖον θάλασσης* (3) sont un terme appliqué aux grands vaisseaux qui faisaient le trajet de la Méditerranée, quelque chose dans le genre de nos « transatlantiques ».

Pour les Hébreux de la haute époque, Tarsis signifiait toute la partie occidentale de la Méditerranée où les Phéniciens n'avaient alors que des « emporia ». Parmi ces dernières, celle de Cambé (4) (*alias* Cadméa) avait déjà acquis une certaine renommée. Le mythe de Didon-Elisa et de Pygmalion, auquel le prophète Isaïe pouvait bien avoir fait allusion dans le même passage où il conseille aux Tyriens de passer en Tarsis, (5) semble confirmer le fait qu'une fraction de population tyrienne occupait un point de la presqu'île de Carthage sous la protection des Berbères dont on conserve jusqu'au nom de l'un de leurs rois.

Dans tous les cas, une chose est certaine : aucun indice historique ou épigraphique ne nous autorise à accepter d'emblée l'opinion des historiens concernant l'expansion dans l'Afrique du Nord d'une colonisation antérieure au VIII^e siècle. Tout au con-

(1) *Isaïe, ibid.*, v. 18.

(2) *Isaïe*, V, XXIII, p. 6.

(3) *Isaïe*, II, 16, etc.

(4) Ou Kakabé, la *Koub* d'Ezéchiel, XXX, 5 (?). — V. BABELON : *Carthage*, p. 9.

(5) Voir le texte hébreu des versets 5-6 où, à côté de Tarsis, se trouvent les termes de *עליזה* = Elisa et de *Kedem-Kadmata*, jeu de mots possible après tout, qui fait allusion à Carthage.

traire, on a des raisons de croire que toutes les antiques cités phéniciennes antérieures à l'époque de la floraison de Carthage contenaient des populations méditerranéennes ou liby-phéniciennes (par opposition aux Hébréo-Phéniciens de l'époque tyrienne) (1) dont l'origine et la civilisation devaient être essentiellement les mêmes que celles des cités des Philistins et des Ioniens de l'Asie Mineure. (2)

Pour ce qui est de la langue des habitants des villes africaines on pourrait prouver avec certitude qu'ils parlaient un idiome indigène qui n'avait rien de commun avec l'hébreu parlé à Tyr et à Carthage. (3) Il n'est pas jusqu'aux noms des villes africaines les plus anciennes qu'on n'ait cherché à expliquer par l'hébreu sans avoir obtenu de résultats satisfaisants. On sait ce qui est arrivé à la ville d'Utique, la présumée sœur aînée et rivale de Carthage. Longtemps les philologues virent dans ce terme l'équivalent de l'hébreu « *Carta Atiqā* ou « ville ancienne », par opposition à *Carta Hadasha*, la ville « neuve », ou Carthage. Or, un texte épigraphique nous révèle l'orthographe phénicienne propre de ce nom, *Atiga*, (4) terme peu hébreu pas plus que ne l'était celui de Kambé, l'ancien nom de Carthage elle-même.

Pareille hypothèse, qui donnait le change aux historiens sur l'origine des deux villes, est devenue inadmissible par suite des découvertes épigraphiques. Tout au plus pourrait-on conclure qu'à l'époque de sa grandeur Tyr protégeait ses emporias parce qu'elle dominait les voies maritimes, comme Carthage le fera plus tard, alors qu'elle fermera l'accès de la Méditerranée occidentale aux marins grecs. Du moins le prophète Isaïe désigne Tyr comme étant « la forteresse de la mer » ou celle qui protégeait Canaan. (5) Et cette forteresse maritime fut détruite par les Assyriens.

L'écrasement de la marine de Tyr eut des conséquences considérables pour toute la Méditerranée; pour Tarsis, qui recouvre ainsi son indépendance maritime, le prophète nous les explique d'une façon précise :

« Tu pourras désormais déborder ton territoire comme un fleuve, ô fille de Tarsis ! Tu n'as plus la ceinture (qui t'enserrait). (6) (C'est l'autonomie de Tarsis, dont Ezéchiel (7) reparlera, qui com-

(1) V. BERTHOLON : *Les Premiers colons, etc., passim*.

(2) BABELON : *Carthage*, chap. II.

(3) BERTHOLON, *ibid.* Il ressort de *Bel. Jug.*, LXXVII, qu'on ne parlait pas le phénicien à Leptis; MELTZER : *Gesch. der Karthager*, I, note 25, constate le même fait pour Sabratha. Les termes géographiques et l'onomastique berbère qui dominent les textes néo-puniques sont autant de preuves de la persistance des langues indigènes.

(4) 𐤀𐤐𐤂. V. la monnaie reproduite par M. BABELON, ouvr. cité, p. 43.

(5) *Maor Ha-Yam*.

(6) *Isaïe*, XXIII, 10.

(7) Chap. XXVII, 12; XXXV, 13, etc.

mence en même temps que celle des cités de la Phénicie palestinienne elle-même; c'est la voie de la Méditerranée occidentale rouverte devant les Ioniens, dont les Phocéens, qui s'élanceront à la conquête des débouchés maritimes des îles de l'Italie et des ports gallo-ibères. C'est l'époque où les emporia phéniciennes de l'Occident, demeurées sans protection et livrées à la merci des envahisseurs grecs, se déplacent, se groupent dans le centre de la Méditerranée, où elles tournent leurs yeux vers la nouvelle cité, vers cette colonie tyrienne qui s'affermira à Tarsis. (1)

Rien ne s'oppose à l'admission de la thèse que l'origine de Carthage se substituant à Tyr et à la Carthage chypriote date de l'époque où un fort contingent des habitants de Tyr, « passe à Tarsis ». Par contre, les Septante, contemporains de Salluste et qui pouvaient puiser leurs renseignements aux sources authentiques (qui traduisent encore dans le premier verset du chapitre XXIII⁴ de Isaïe, le terme de Tarsis par Thalassa), (2) auront désormais soin d'identifier ce terme avec celui de *Καρτηρίων*. (3) Car c'est la cité neuve qui dorénavant s'érigera en maîtresse de toute la Tarsis lointaine.

Il est vrai que Tyr profitera encore d'un moment d'accalmie pour se relever et refaire sa fortune. Le chap. XXVII d'Ezéchiel nous trace un tableau magnifique de la grandeur dernière de Tyr à la veille de sa chute. Mais alors Tarsis jouissait déjà d'une autonomie absolue, et non seulement cette dernière nous apparaît elle-même comme centre de commerce indépendant, mais elle figure déjà comme métropole qui protège « ses lionceaux » ou ses satellites, (4) ce qui confirme le rôle de protectrice des Phéniciens de l'Occident que Thucydide attribue à Carthage.

Entre temps, Nabuchodonosor ayant détruit Jérusalem, s'en prit à Tyr. La ville subit un siège qui dura treize ans, mais sans que le conquérant « ait pu tirer un profit de sa conquête » aussi chèrement achetée, (5) les Tyriens ayant pu transporter les leurs avec toutes leurs richesses en Tarsis, dans cette Tyr africaine où l'aristocratie de Tyr, grossie de ses chefs, les lignées des grands prêtres et des scribes, jusqu'aux descendants du roi Hiram, (6) réussirent

(1) THUCYDIDE, VI, 2.

(2) V. ci-dessus.

(3) Isaïe, XXIII, v. 6 et 14. — EZÉCHIEL, XXXV et XXXVII. — Le deuxième traité avec Rome commenté par Polybe précise quoi qu'en dise Meltzer (*ibid.*, I, p. 181), l'application de l'ancien terme flottant de Tarsis (pays d'outre-mer, la מדינת הים du Talmud) au territoire de la Byzacène et de la Petite-Syrie.

(4) EZÉCHIEL, XXXV, 13.

(5) BERGER : *La Phénicie*, p. 10.

(6) Voir l'inscription de Melecpalas, grand prêtre de Carthage et petit-fils de Hiram (*Rép. d'Epig.sém.*, n° 13). Cf. la lignée des prêtres et des *shana* dans l'inscription publiée. *Ibid.*, n° 243.

à refaire la cité tyrienne. La *Carta Hadasha*, hébraïque et de tradition palestinienne, fut ainsi créée.

La ruine de Tyr eut lieu en 574.

La première apparition de la République de Carthage dans les annales de l'histoire (si nous faisons abstraction du récit légendaire des frères Philènes), date de 550. La bataille d'Alalia eut lieu en 536.

Les plus anciennes inscriptions hébraïques trouvées sur le sol de Carthage datent probablement du VI^e siècle.

Et de ces deux inscriptions qui portent les traces de l'écriture « hébraïque » classique l'une a trait à la légende de Pygmalion, terme déjà hellénisé, (1) tandis que l'autre est un sceau qui porte le nom hébraïque et jéhoviste de « Joab » (2) qui veut dire « Jéhova est le père ». (3) Ce dernier fait contient toute une indication.

Bien que douée d'une faculté de résistance ethnique surprenante, la colonie tyrienne de Carthage, sujette aux influences helléniques et africaines et isolée de ses compatriotes, s'écartera de plus en plus de l'évolution que suivront ses cousins demeurés en Palestine. (4)

La population sémitique de Carthage formera déjà le prototype d'une grande communauté juive commerçante et industrielle, avec la soif de domination en plus et avec le puritanisme monothéiste en moins.

IV

De tout ce qui précède une conclusion devient certaine. Par ses traditions, par ses affinités ethniques et sociales la société carthaginoise nous apparaît comme intimement liée à celle des sociétés hébraïques de la Palestine.

Par sa mythologie et sa cosmogonie (mentionnons en passant le mythe de Melqart (5) par rapport à celui de Josué et de Samson, la cosmogonie de Sanchoniathon, etc.) () elle tient à la fois des Hébreux et des Méditerranéens. Il en est de même pour ce qui est de sa religion officielle dont il sera question plus loin et qui tient également de la Libye et de la Phénicie à la fois.

Mais ces rapprochements qui résultent des renseignements que les anciens nous transmirent sur les antiquités phéniciennes ne seraient pas suffisants pour conclure au caractère hébraïque de

(1) BERGER : *C. r. Acad.*, 1894, p. 421. Le terme Pygmalion est transcrit dans ce texte fort ancien par un **א** au lieu du **ב** hébraïque. (Cf. *Paam-Elion*.)

(2) *C. r. Acad.*, 1905, p. 751.

(3) On rencontre en outre les noms théophores de Joel, de Joas, etc.

(4) L. BERTHOLON : *Essai sur la religion des Libyens*.

(5) Cf. notre étude : *Melqart et Josué*, appendice à la thèse *Les Hébr.-Phén.*

(6) V. MASPERO, ouvr. cité, p. 400.

la civilisation de la Carthage punique, si les surprenantes découvertes des multiples textes phéniciens n'étaient venus me fixer définitivement sur le caractère réel de la société carthaginoise.

Langue, culte, littérature, mythologie nous apparaissent à la lumière des sources épigraphiques sous un jour tout à fait nouveau et c'est le résultat de ces études que je me permets de soumettre à votre attention.

Je commence par vous entretenir de la langue parlée à Carthage, parce que sous ce rapport ma démonstration me paraît être tout à fait édifiante.

Selon moi — et quoi qu'on ait dit sur la langue phénicienne — il n'existe aucune distinction tranchée entre l'hébreu classique et le phénicien et c'est avec raison que les prophètes considéraient le terme de «langue de Canaan» comme équivalent de celui de «hébreu». Les seules différences qu'on relève sur les textes phéniciens proviennent plutôt du fait de l'orthographe et de la prononciation qui sont plus primitives en Phénicie et que la Massora n'était pas encore venue transformer et fixer sous la forme de notre hébreu biblique. (1)

Les divergences du style et du langage qui distinguent — d'ailleurs plus rarement qu'on ne le croirait — les textes phéniciens de la langue classique des Hébreux doivent être attribuées à un fait d'ordre purement historique. C'est que nous manquons à peu près de textes phéniciens contemporains de l'époque de la floraison poétique de l'hébreu biblique. En effet, toutes les inscriptions qui nous sont parvenues de Carthage, y compris celles des autres colonies phéniciennes, datent de l'époque de la grandeur de la République et ne remontent guère au delà du V^e siècle. Or, cette période est précisément celle de la décadence de la langue hébraïque classique chez les Juifs de la Palestine. Le style déjà dégénéré des derniers livres de la Bible (Esdras, Nehemie, les Chroniques, etc.) aboutira, en passant par les apocryphes (dont Ben Sira), à la formation du style néo-hébraïque des rabbins.

Pour ce qui est de Carthage, on peut constater dans ses textes la même période de transition (qui aboutira au néo-punique), mais où, à côté d'influences analogues à celles qui s'exerçaient sur l'hébreu de la Palestine, on pourrait relever une tendance manifeste à persévérer dans le maintien des archaïsmes de l'époque classique de la langue. (2) Cette même tendance n'a-t-elle pas été constatée

(1) Au fur et à mesure qu'on recule vers le passé du peuple d'Israël, les documents et l'orthographe des textes israélites se rapprochent de ceux des Phéniciens.

(2) Il y aurait quelque chose à dire concernant les araméismes qui prédominent dans la langue de la Judée post-biblique et les arabismes qui se retrouvent dans le phénicien des documents épigraphiques.

chez les Canadiens français qui conservent de nombreuses expressions datant du XVII^e siècle et déjà tombées en oubli dans la métropole ?

Ce qui devait contribuer à la conservation de la langue hébraïque pure, c'est le soin que les Carthaginois, demeurés foncièrement attachés à la patrie palestinienne mettaient à sauvegarder les traditions de l'antiquité. C'est ainsi qu'à côté d'une lignée de grands prêtres qui se réclament d'une origine illustre, de celle de Hiram, (1) on rencontre dans les inscriptions puniques la mention d'un institut de scribes ou de « sofer » qui semblent avoir été originaires de Tyr et de Sidon. Cf. *C. I. S.*, 273, 277, etc. Un scribe en chef — peut-être le secrétaire général de la République — se dit lui-même originaire de Tyr. (2) Et ce fait est d'autant plus caractéristique qu'il présente une analogie de plus avec la vie religieuse de la Judée, où on voit, à partir d'Esdras, la classe des *soferim*, scribes, se substituer à celle des prophètes.

Cette démonstration peut même être poursuivie plus loin. Dans la Judée délivrée par les Macchabées, le rabbin phariséen, le *Tana*, en hébreu le *Shana*, succède à son tour au sofer et donne naissance à la Mishna, le code du rabbinisme. A Carthage on voit également une institution religieuse du *Shana* parallèle à celle des prêtres officiels. (3)

Mais ce qui est surtout instructif, c'est que cette classe des sofer semble avoir présidé, à Carthage comme à Jérusalem, à la conservation de la tradition littéraire classique. Comment expliquer autrement la persistance dans les textes phéniciens de nombreuses formules et locutions qui semblent être autant d'emprunts sinon à la littérature biblique du moins à une antique littérature classique commune à Tyr et à Jérusalem ?

C'est ainsi que la découverte à Carthage et à Marseille de plusieurs inscriptions contenant des tarifs de sacrifices et qui se présentent comme autant d'extraits abrégés de livre du Lévitique, ont permis à M. Berger, à qui nous devons tant de suggestions fécondes concernant le sujet qui nous intéresse, d'émettre pour la première fois l'hypothèse de l'existence d'un Lévitique phénicien analogue à celui des Juifs. (4) Les archaïsmes bibliques qui sem-

(1) Voir ci-dessus.

(2) רבספרים בן צר. Nous devons la publication première de cette importante inscription (dont je n'ai plus retrouvé l'original à Tunis) à l'intérêt que porte pour nos études M. Jules Renault (*Rev. Tun.*, t. XIII, p. 549).

(3) Voici le texte d'une curieuse inscription où une lignée de prêtres du Dieu du Ciel nous fournit à la fois grands prêtres et shana : *Tombe de Hamilcat, prêtre du Maître du Ciel (Baal Shamaïm), fils d'Ashmounamas, le Shana, fils de Maharbaal le rab (chef) des prêtres, fils d'Abdmilcat le rab des prêtres.*

(4) V. le *C. I. S.*, I, 165, 166, 167, 168, 169, 171, etc., et plusieurs autres fragments pré-

blent être autant d'emprunts à la littérature prophétique des Hébreux et dont plusieurs exemples suffisent pour montrer l'intérêt, ne sont d'ailleurs pas les seuls points d'analogie. (1)

La langue des textes phéniciens nous fournit en outre de nombreuses formules et tournures qui lui sont communes avec la liturgie juive post-biblique, et c'est là peut-être la démonstration la plus éclatante de la *persistance de la religion populaire des anciens Hébreux dans le culte de Jérusalem post-exilique et dans celui de Carthage.* (2)

Déjà la grande inscription de Byblos, qui date du V^e siècle, contient des passages entiers qu'on retrouve dans les rituels de la synagogue rabbinique encore en usage chez les Juifs.

Quant aux formules votives on est frappé de les voir se perpétuer dans le rituel juif de toutes les époques : ainsi cette formule synagogale de She-Nadar שְׁנָדָר qui est exactement la même que אֵשׁ נָדָר, que nous retrouvons sur plus de 3.000 ex-voto de Carthage; ou le terme de Mizva מצוה dans le sens de vœu ou d'office sacré qui se rattache à la lecture de la Loi et dont on a rapproché le terme de צוּעָה qu'on rencontre dans le tarif des sacrifices. Il en est de même des formules de bénédictions et d'invocations, telles que בְּרוּךְ אַתָּה, שְׁמַע קוּלִי, (3) et combien d'autres!

Il est certain d'autre part que le vocabulaire carthaginois suit la même évolution que l'hébreu des scribes.

Déjà dans les textes funéraires on rencontre de nombreuses formules qui sont également usitées par les rabbins. (4) Ailleurs,

sentés depuis à l'Académie. V. aussi la table du *Culte de Chypre* (C. I. S., I, 86) et les dédicaces du temple de Carthage. — Les lig. 3, 4, 14, 15, 17, 20 du n° 165 et les passages correspondants des autres inscriptions sont autant d'emprunts à un Lévitique hébreu.

(1) Ainsi, C. I. S., I, 1, fin, *Inscr. de Byblos* : וּזְרַעוּ אֶת הָאָדָם הָאֵל וּזְרַעוּ תַכְרֵת ב... את האדם הא וזרעו תכרת ב... (la déesse de Gebal) retranche cet homme et sa progéniture; *Inscr. de Tabnit*, roi de Sidon (musée de Constantinople), l. 6 : כ תעבת עשתרת הדבר הא : זרע בחיים תחת שמש (cf. Ecel., I, 12, etc.). C. I. S., I, 43 (Chypre) : צִמַח צִדְקָה (cf. Jérémie, XXIII, 5 et XXXIII, 15). C. I. S., I, 3, *Inscr. d'Eshmounasar* : שְׂרַשׁ לִמְטָה : מִשְׁכַּב אֶת רַפְאִים (Isaïe, XXXVII, 31; v. de même, *ibid.*, l. 2, 8 et 9, 12, 20, etc. V. aussi l'allure toute biblique de l'épithète de Melecpalas, etc.).

(2) Les lignes 9-11 de l'inscription de Byblos se retrouvent textuellement dans le rituel des prières juives : וְתַחֲוּ וְתִאָרְךְ יָמוּ וְשִׁנְתוּ... וְתַתְּנוּ לוֹ... הֵן לַעֲנֵן אֱלֹהִים וְלַעֲנֵן עִם אֶרֶץ אֱלֹהִים. L'inscription de Memphis (*Lidsbarski, Ephemeris*, I, 152) reproduit cette dernière formule avec וְלַעֲנֵן אֱלֹהִים וְבִן אָדָם. Les inscriptions de Chypre (C. I. S., I, 93, etc.) ont plusieurs formules analogues. Il est évident que pareilles coïncidences trahissent une origine hébraïque commune.

(3) Cf. C. I. S., I, 580.

(4) Dans les textes funéraires de Carthage nous trouvons les termes juifs appliqués aux rites funéraires מֵת רַחַם עִשְׁתְּרֵתִי, לֹזְכֵר עוֹלָם, בֵּית-עוֹלָם, אֶרֶץ. Cf. la formule funéraire hébraïque וְרוּחַ יְהוָה תְּנִיחֶהוּ etc.

certaines expressions s'écartent tellement de l'hébreu classique pour se rapprocher du néo-hébreu qu'elles nous font entrevoir une influence araméenne de basse époque qui s'exerçait jusqu'à Carthage. (1)

Il en est de même de nombreux termes qui désignent les professions et qui se retrouvent être les mêmes que ceux qu'on rencontre dans le Talmud. (2)

Il n'est pas jusqu'à l'onomastique de Carthage qui, tout en conservant l'ancienne forme théophore archaïque de Baal, ne soit transcrite exactement comme les noms qui se rencontrent dans les derniers livres de la Bible et dans les textes des Juifs d'Éléphantine du V^e siècle.

Et, chose curieuse, les noms d'allure araméenne, qui sont fréquents chez les docteurs du Talmud, se retrouvent en grand nombre dans l'onomastique de Carthage, alors que jusqu'ici on n'y a trouvé (3) que de rares spécimens de noms grecs ou berbères. (4) Et, à en juger par la mention dans le Talmud d'un des rares docteurs connus qui étaient originaires de Carthage, (5) la forme propre à l'onomastique carthaginoise se maintiendra jusque dans la Carthage romaine.

Ce fait acquis du caractère néo-hébraïque de la langue parlée dans la Carthage punique nous permet de proposer une nouvelle explication pour le terme de *Byrsa* (Βύρσα). On a déjà fait justice du jeu de mots qui rattache ce terme au grec, qui veut dire peau, cuir. Mais si nous nous rapportons à la réalité des choses hébraïques telles qu'on les retrouve dans la Judée post-exilique, on voit le terme *Bira*, *Birtha* (6) se substituer à l'ancien terme de *Mezouda*

(1) Tels sont les mots : אִמָּא (mère); גְּדָא (brebis, *ibid.*); אִשׁ גַּמֵּר (qu'il acheva dans le sens néo-hébraïque de ce terme), סְרַסְרָם (représentants, courtiers); תַּפְק (tu enlèveras); בַּפְמֵרַת (à cause du décès; c'est ainsi que je traduis *C. I. S.*, 102, l. 2); צַלֵּב (tailla); קַנְמִי [cf. la Mishna] (j'adjure); לְטֵרָם (livres, litres, v. le Midrash); חֶלֶת (caveau), etc.

(2) הַבְּרַשׁ fabricant de ^{בְּרֵשֶׁת} *brissets*? (*C. I. S.*, I, 348); הַסְּהָב (le talmudique הוֹהֵב fabricant en or (*ibid.*, 355); הַמִּצְרֵף l'orfèvre; הַנְּגַר le menuisier (*ibid.*, 3036); הַרְפֵּא le médecin (*ibid.*, 320); הַרְקָח le pharmacien (*ibid.*, 3056); הַשְּׁנָא le Tanaïte (*ibid.*, 356), etc.

(3) Il s'agit de Carthage. Les noms berbères sont nombreux dans les autres centres africains.

(4) עוּלָא, עֶרְךָ, חַמָּא, בְּבִי, בְּבָא, אִשִּׁי, אִמִּי, אָדָא, [א] בִּי, [א] בָּא, etc.

(5) R. Ba de Carthage, au lieu de *Aba*, tr. Kilaïm. 1.

(6) Cf. *Esther*, I, 2, etc., et surtout le pluriel בִּירְנִיּוֹת, II *Chronique*, XVII, 12. Le mot בארצות « dans les provinces » trouvé sur une monnaie (BABELON : Carthage, p. 31 et 82) n'a rien à voir avec Byrsa. V. Meltzer, *ibid.*, I, 451. Le terme apparaît pour la première fois dans la Jérusalem post-exilique. (Néhémie II, 8 et VII, 2). Cf. la forme grecque mutilée de *Baris*, que nous trouvons chez Josephé (*Ant. Jud.*, XV, fin) qui semble se rattacher à ce fort ?

dans le sens de forteresse, acropole. Byrsa pour nous serait tout simplement le terme *acropole* dans l'hébreu du V^e siècle.

On voit désormais quelles affinités la langue des Carthaginois présente non seulement avec celle des Hébreux de l'époque classique, mais même avec l'idiome parlé dans la Judée du second temple.

V

La constatation que nous venons de faire concernant la tendance néo-hébraïque qui caractérise le vocabulaire des Carthaginois s'impose surtout à une étude comparée du style et des genres littéraires en usage dans la Jérusalem post-exilique et à Carthage. Dans les derniers livres de la Bible, dans les psaumes de basse époque, comme dans les anciens morceaux de la liturgie juive, on constate la disparition de cette puissance lyrique, de ce rythme des idées et des images qui font l'originalité de la poésie des livres prophétiques de la Bible. Avec les Sofer, c'est la rhétorique, les artifices de la forme qui entrent en scène. C'est le genre didactique et la précision toute scientifique de l'expression dénotant une influence hellénique qui supplantent l'antique littérature essentiellement lyrique et impulsive des Hébreux. Le même processus de l'oblitération de l'individualité poétique de la langue s'observe dans les documents phéniciens. Plusieurs inscriptions, telle l'épithaphe d'Eshmounazar, celle de Melecpalas, le grand prêtre de Carthage, contiennent encore des tournures qui font penser à l'antique poésie des Hébreux, mais l'ensemble des textes phéniciens dénote déjà une allure prosaïque où la rhétorique ou l'expression précise se substituent à l'ancien style prophétique.

Et ce rapprochement nous autorise à essayer d'entreprendre une classification des genres littéraires, dont les traces se retrouvent avec les mêmes particularités stylistiques dans les inscriptions phéniciennes, toujours avec l'aide des documents que nous fournit la littérature hébraïque post-exilique.

Pour ce qui est de cette dernière, qui, à partir du IV^e siècle du moins, se rattache entièrement à l'ordre religieux nous y rencontrons les éléments suivants :

1° La *Aboda*, le rituel du culte par rapport au service du temple; (1)

2° La *Tefila* (la prière) et la *Beracha* (la bénédiction ou actions de grâces). C'est la liturgie proprement dite et la prière individuelle qui tend à se substituer au service du culte du temple;

3° Le *Shir* (la poésie), le psaume de basse époque ou le morceau

(1) Exemples : la *Aboda* du grand prêtre le jour de Kippour (v. la Mishna et la liturgie juive); le rituel des jouissances des Libations (Mishna), etc.

liturgique qui affecte une forme poétique toute extérieure et artificielle;

4° Le *Mashal*, le dicton ou la parabole dont les anciens Midrash et les Evangiles nous fournissent des exemples tout à l'honneur de ce genre;

5° La *Aggada*, c'est le folklore hébreu qui s'inspire à la fois de la Bible et de l'antique mythologie commune aux peuples hébreux. Cette littérature populaire contient de nombreuses données historiques et ethnographiques; (1)

6° La *Halacha*, la législation religieuse et la science exacte, dont la Beraïta et la Mishna nous fournissent des exemples frappants. C'est à ce dernier genre que se rattachent également les traités scientifiques, les chroniques et les mémoriales; (2)

7° La *Mazeba*, l'épithaphe ou les funéraires dont le Talmud et les inscriptions funéraires nous fournissent un certain nombre d'exemples. (3)

Cette rapide classification des textes néo-hébraïques pourrait être appliquée presque entièrement aux textes phéniciens, avec cette différence que jusqu'ici nous ne sommes pas encore parvenus à découvrir des textes littéraires authentiques de la Phénicie et que ce sont les inscriptions gravées sur pierres qui seules nous fournissent les éléments de ce que nous possédons en fait de littérature phénicienne.

Néanmoins, nous pouvons subdiviser ces textes dans les groupes suivants :

1° La *Aboda*, le rituel du culte; les pierres contenant le tarif des sacrifices trouvées à Carthage et à Marseille; la liste des services du culte trouvée à Chypre, et certains textes traitant de la police des temples ou des dédicaces, appartiennent à cette catégorie;

2° La *Liturgie*. Les nombreux ex-voto, la table contenant une imprécation adressée à la « Dame de la vie » trouvée à Carthage, certains textes provenant d'Abydos nous permettent d'entrevoir l'identité de ce genre avec celui des Juifs;

3° Le *Shir*. Les inscriptions d'Eshmounazar et de Melecpalas, la tablette précitée et plusieurs fragments nous montrent que la culture de la poésie n'a pas été délaissée à Carthage;

(1) Plusieurs apocryphes bibliques: le livre des Jubilés, celui de Hénoch, etc., de nombreux midrashim, tel le *sefer Ha-Yashar*, contenaient des éléments mythologiques; les traités anthropomorphiques de la Cabbala primitive sont autant de survivances de l'antique littérature populaire des HébreoPhéniciens.

(2) Exemples: le traité *Midot* et la *Meghilat Taanit*, etc.

(3) Cf. CHWOLSON; *Corpus Inscr. Hebr.*; M. CLERMONT-GANNEAU dans ses multiples et savantes recherches (*Rec. d'arch. orient. et C. R. de l'Ac. des I. et B.-L.*).

4° Rien en fait du *Mashal*, quoiqu'il soit certain que le livre des Proverbes contienne la sagesse populaire des Hébreux de l'époque post-biblique, (1) comme d'ailleurs les apocryphes et le Talmud. L'expression concise, qui tient de l'oracle, de certains textes qui réapparaissent dans plusieurs inscriptions permet toutes les conjectures sur ce point;

5° La *Aggada* phénicienne se retrouve sous un double aspect : c'est d'abord la mythologie dont les Grecs et les Romains nous ont conservé de multiples traces. La cosmogonie de Sanchoniathon et les récits mythologiques reproduits par les apocryphes et par les Misdramim nous fournissent des restes très importants de ce folklore hébréo-phénicien;

6° La législation et les sciences furent certainement cultivées à Carthage. Mentionnons, entre autres, les livres historiques de Carthage qui servirent de sources à Salluste, etc.; l'existence des traités d'agriculture en langue punique qui servirent de sources pour Virgile, etc.; le récit des périple de Hannon et de Magon, et nombre d'autres témoignages; (2)

7° Les textes funéraires trouvés à Carthage sont assez nombreux et édifiants au point de vue de la forme archaïque qui leur est commune avec les textes juifs analogues.

On voit ainsi que la littérature officielle des anciens Carthaginois, presque toute imbue du principe religieux, nous apparaît sous les mêmes aspects littéraires, stylistiques et intellectuels que celle des Juifs de la basse époque. Mise dans le même cadre elle trahit les mêmes traditions et la même mentalité. Et ceci est d'autant plus frappant qu'au point de vue purement constitutionnel ce que nous savons de l'organisation sociale de Carthage nous ramène singulièrement à celle de la Jérusalem des scribes, présidée par les grands prêtres de la lignée de Sadoc antérieure à l'établissement de la royauté des Macchabées : (3) même fonctionnement d'un synédriion et d'une gerousia; (4) même administration des

(1) Cf. le livre d'Ahiyakar, dont mon maître, M. J. Halévy, nous a entretenus d'une façon si ingénieuse dans la *Revue Sémitique*.

(2) BERGER: *La Phénicie*.

(3) V. notre étude *Zedec et Zadoc*, app. II à la thèse: *Les Hébr.-Phén.*

(4) *Ibid.*, app. IV. — V. BABELON, ouvr. cité, p. 23, 62 et 66. Le sujet est résumé par Meltzer, ouvr. cité, II, 14. — II. Le Sénat rappelle la grande assemblée de Jérusalem (Keneset Ha-guedola); le synédriion de 104 membres correspond au grand Synédriion de Jérusalem de 72 membres, dont les deux *rabs* rappellent les deux suffets de Carthage, tandis que le Conseil de 30 juges de cette ville correspondait aux 23 membres (y compris les deux *rabs*) du petit Synédriion de Jérusalem. C'est le système de subdivision en corps de dix membres (v. *C. I. S.*, 167-170) qui sert de point de départ à l'organisation de Carthage, contre le système des corps de sept qui fonctionnait à Jérusalem.

prêtres, des rabs et des suffètes de familles illustres; même caractère aristocratique tempéré par un contrôle plébiscitaire égalitaire d'un gouvernement qui s'appuie sur les masses. Il y aurait beaucoup à insister sur ce point, mais j'ai hâte de passer à la dernière partie de mon exposé. (1)

VI

La plus sérieuse objection qu'on pourrait opposer à tout ce qui précède est le fait de la persistance d'une religion polythéiste et barbare dans la Carthage punique.

Mais avant de prononcer un jugement définitif sur un problème aussi peu éclairci, il faudrait prendre en considération le fait que le monothéisme de la synagogue n'avait pénétré que fort lentement dans le sein des masses juives qui, pendant longtemps, demeurèrent foncièrement attachées à la religion populaire des anciens Hébreux; que, pour arriver à ce résultat, les rabbins procédaient, par voie d'élimination, à l'exclusion de tous les éléments non puritains. Ainsi furent tour à tour éliminés : les Hébréo-Phéniciens du Nord, les Samaritains, les Saducéens, les Juifs schismatiques de l'Asie et de l'Afrique et jusqu'aux Caraites du moyen âge, dans lesquels les rabbins se refusent de voir des *Juifs*. (2)

Mais, pour en arriver là, les scribes et les rabbins se virent obligés de faire de larges concessions à la religion populaire des Hébreux. Ainsi furent admis, outre le rituel des sacrifices, dont les affinités avec celui des Phéniciens sont certaines, le rite sacerdotal, pourtant si contraire à l'esprit de la religion prophétique, et toute cette Aboda, ce culte si peu biblique qui se retrouve dans la Jérusalem post-exilique.

S'il est certain que le culte dominant à Jérusalem n'a pas toujours été le pur monothéisme, il n'est pas du tout certain que Carthage ait été dominée par un culte polythéiste. Il ressort notamment des multiples documents épigraphiques que la religion officielle des Carthaginois était présidée par l'idée d'une Trinité, (3) idée toute panthéiste, où l'on voit *Baal* (Baal Hamon) formant le

(1) Le terme de collègues Heber **חברנים** qui assistent les suffètes et les grands prêtres de Carthage se retrouve également à Jérusalem. Les monnaies du grand prêtre Hyrcan portent la légende suivante :

יוחנן הכהן הגדל וחבר היהודים

Johanen le grand prêtre et le collège des Juifs

Toutes ces analogies nous ramènent à la constitution des peuples hébreux.

(2) Sur la religion antique des Hébreux et des Phéniciens, v. MASPERO : *Hist.*, etc., p. 339 et suiv.

(3) De la Trinité carthaginoise, v. BERGER : *Gaz. archéol.*, 1880-1884, *Rev. archéol.*, 1884, p. 209; v. aussi *C. I. S.*, I, p. 276; BABELON, ouvr. cité, p. 70; BERTHOLON, *Essai sur la religion*, etc.

principe mâle dans une triade dont Tanit (Astarté) est la face **פנ בעל** le principe femelle; c'est de ce couple que procède par émanation Adonis ou Eshmoun, le dieu « esprit ». (1)

Pour ce qui est de Tanit, la mère céleste, il est curieux de constater ici qu'elle porte déjà dans les textes carthaginois le titre de mère (2) ou de Notre Dame (rabbatenou).

A côté de « ces trois qui font un » on rencontre des divinités qui ne sont que des génies locaux de diverses origines. C'est d'abord Melqart, le Baal de la cité tyrienne, qui est adoré par les Carthaginois. Puis c'est cette divinité féroce dont on ne devait pas mentionner le nom, le Moloch des Juifs, divinité d'origine africaine, (3) auquel les Carthaginois étaient censés sacrifier les premiers-nés, fait qui demeure d'ailleurs fort discuté. Il s'agirait peut-être, d'après l'hypothèse d'un savant autorisé, (4) d'un simulacre de sacrifices humains que les Romains ne surent pas comprendre. Dans tous les cas, aucun indice d'ordre archéologique ne nous permet de prendre à la lettre cette accusation que les anciens imputent à Carthage et qui d'ailleurs aurait pu être rejetée aux accusateurs eux-mêmes.

Par contre, la découverte du tombeau de Hamilcat, prêtre de Baal Shamaim (Baal Samen) (5) à Carthage, nous ramène aux anciens cultes hébreux, à cette divinité dominant le Ciel, qui est dans le fond de la religion prophétique des Hébreux et des Araméens. C'est El Elion, le Dieu du Ciel, puritain et égalitaire, dont procède le prophétisme hébreu pour aboutir à la spiritualisation de Jéhovah, le Dieu de la Justice. C'est ce maître du ciel au nom duquel le parti démocratique d'Aram fera la guerre à la dynastie égyptianisante de Hadad, comme le roi Jéhou la fera au nom de Jéhovah contre Baal, la divinité solaire d'importation tyrienne. (6)

(1) De Baal et Baalat, v. REINACH, *Orpheus*, p. 58 (un couple qui règne à la fois sur le ciel et la terre); « Eshmoun était la manifestation suprême de la divinité, celle qui enveloppait toutes les autres manifestations et les résumait en sa personne comme le monde enveloppe les sept cieux ». (BERGER: *la Phénicie*, p. 21.)

(2) **לרבת לאם** (*C. I. S.*, I, 13, 380, etc.) ou **לאמא** (*ibid.*, 177); **רבתן** Notre Dame (*R. E. S.*, 7), etc.

(3) Cf. BABELON, *ibid.*, p. 71. — BERTHOLON, *ouvr. cité*.

(4) REINACH: *Orpheus*, p. 61-62.

(5) V. MASPERO, *ibid.*, p. 400-401, d'après Sanchoniathon. Une inscription trouvée dans les environs de Tyr porte le nom de cette divinité (*C. I. S.*, I, 7); une autre fut trouvée en Sardaigne (*C. I. S.*, I, 139).

(6) Le Baal des cieux apparaît pour la première fois dans l'inscription hébreo-araméenne *Zahir*, publiée par M. Pognon (v. Lidzbarski, *Eph.*, III, 2). Puis nous le retrouvons dans un traité conclu entre Baal, le roi de Tyre, et le roi assyrien Assar-Hadoan. Lidzbarski insiste avec raison sur la tendance monothéiste que le culte du Dieu du Ciel nous offre à l'époque hellénique. (*Ibid.*, I, p. 243, et II, p. 121). Dans les derniers livres de la Bible et dans les papyrus d'Éléphantine, Jéhovah est souvent intitulé Dieu du Ciel.

D'ailleurs, ce « Père Céleste » qui, dans la Phénicie hellénisée, deviendra l'émule de Jehovah qui réapparaît sous le nom du Père Céleste, (1) convertira la masse des Phéniciens de la métropole et des colonies au culte judaïsant des Cælicolæ et des adorateurs du Ζεὺς ὑψιστος. (2) Sur le territoire même de Tyr, on adorait le Baal Shamaïm. A Carthage, on a vu une lignée de grands prêtres et de *shana*, ce terme si talmudique, présider au service du culte consacré au Maître du Ciel, abstraction faite des prêtres de Baal et de Tanit. (3)

Le fait de l'adoration du Dieu suprême des Hébreux à Carthage pourrait peut-être expliquer un passage du Talmud où l'on nous dit que « de Tyr à Carthage on connaissait Israël et son Père qui est dans les Cieux ». (4) Il doit être le corollaire de celui de la découverte du nom de Joab sur la plus ancienne inscription de Carthage et de la mention de Jao (Jahou-Jéhova) par plusieurs textes magiques.

Et c'est dans ces conceptions persistantes des antiques idées prophétiques et démocratiques des Hébreux qu'on reconnaîtra peut-être un jour, les progrès de l'épigraphie aidant, le secret de cette harmonieuse constitution dont Aristote et dernièrement M. Croiset nous parlent d'une façon si élogieuse; c'est là qu'il faut surtout chercher le fond des luttes de la faction démocratique qui, jalouse de ses droits, éprise de justice et de liberté, opposait à l'égoïsme d'une aristocratie bornée et sèche cet idéalisme grandiose d'un patriotisme sublime illustré par l'épopée de Hannibal (5) et dont la manifestation dernière fut le tableau tragique et sublime du siège et de la ruine de cette grande cité.

Une fois arrivés à préciser les dessous des luttes civiles qui affaiblissaient Carthage avant sa destruction, nous touchons de près le problème de la présence dans cette ville des éléments hébraïques plus ou moins conscients de leur individualité ethnique. On a déjà vu qu'il était impossible aux Tyriens de poursuivre leur activité colonisatrice sans le concours des Israélites des tribus du Nord, fait que les historiens modernes les plus réservés sont obligés d'admettre. (6) Et s'il en était ainsi, ce serait précisément la

(1) « Notre Père qui est au Ciel » de la liturgie juive et chrétienne.

(2) V. notre travail : *Judéo-Hellènes et Judéo-Berbères*, chap. IX.

(3) Un autre prêtre de cette divinité figure dans le *C. I. S.*, 379; cf., *ibid.*, nos 7 et 139 et *Rép. épigr. Sém.*, n° 564.

(4) Talmud Bab. tr. *Menahot*, f. 110 a.

(5) Hannibaal, bien que d'origine aristocratique lui-même, s'appuyait sur les partis populaires. La lutte entre les factions de Magon et de Barca rappelle celle de la Jérusalem des derniers siècles de son existence.

(6) V. Movers et Pietschmann (v. ci-dessus); cf. P. MONCEAU : *les Colonies juives dans l'Afrique romaine*, R. d. et juives, t. 44; DELATTRE : *Gamart*, p. 88.

grande masse de la population hébraïque, abstraction faite des aristocrates (qui pouvaient bien être originaires de Tyr), qui devait se reconnaître cette origine et servir de support à tous les chefs démocratiques de la République.

D'ailleurs, le fait de l'existence d'une Diaspora israélite dans les parages de la Méditerranée nous est attesté par plusieurs passages prophétiques.

Lorsque le prophète Jonas (1) cherchera à fuir la face de Jéhovah, l'auteur du livre qui porte son nom le fera s'embarquer pour Tarsis, et c'est comme « Hébreu » qu'il se recommandera à l'équipage du bateau.

Le prophète Osée (2) parle des mercenaires israélites qui étaient à la solde de Tyr, tandis que Joël signale le fait de la vente des Juifs de Jérusalem par les Tyriens et les Philistins aux Ioniens. (3) Le prophète Isaïe (4) parle de la dispersion des fugitifs israélites en Egypte, en Ethiopie et dans « les îles de la mer ». C'est à cette époque que le terme « langue de Canaan » (5) devient synonyme de « langue hébraïque », tellement il est vrai que les Hébreux se trouvaient déjà dispersés sur toute l'étendue du monde méditerranéen. Ainsi, on nous signale cinq villes de langue cananéenne, (6) mais adorateurs de Jéhovah, en Egypte; de même que l'exil des Israélites qui font profession de Cananéens jusqu'aux Hespérides. (7)

Le Deutéro-Isaïe, (8) qui vivait vers l'an 500, nous parle à plusieurs reprises de la présence des exilés hébreux dans le pays de Poul et Loud (Libye — Afrique du Nord), à Tarsis et dans les îles éloignées.

Ces exilés, qui très souvent prospéraient dans les colonies lointaines, attiraient l'attention du grand prophète de la Restauration : « Les îles attendront mon appel et les navires de Tarsis seront les premiers à amener tes fils de loin avec leur argent et leur or. » (9)

L'existence d'une Diaspora dans les parages de Tarsis, qui trouve une singulière confirmation dans les traditions propres aux groupements juifs de l'Egypte, du Nord Africain et jusqu'en Espagne, explique seule la persistance de ces mœurs et traditions

(1) Chap. I, 3, et IV, 5.

(2) IX, 13.

(3) IV, 6.

(4) IX, 11.

(5) *Isaïe*, XIX, 18.

(6) *Ibid.*

(7) *OBADIE*, I, 20.

(8) *LXVI*, 19.

(9) *Ibid.*, LX, 9.

souvent peu rabbiniques en Tunisie, dont M. Vassel s'est fait le savant interprète. (1)

Je me trouve ici en présence d'une dernière objection, et non des moindres, concernant l'absence des traces documentaires qui confirmeraient l'individualité ethnique et religieuse distincte des Hébreux. J'y répondrai que d'une façon générale la grande masse du judaïsme antérieur à la synagogue professait une religion éclectique qui rappelait singulièrement celle des Phéniciens. (2) Si bien qu'il nous serait difficile de distinguer les Juifs des Tyriens, les documents que nous possédons étant tous d'ordre religieux et non ethniques et historiques. Les listes généalogiques particulières qui existaient jusqu'en Mésopotamie ne nous sont pas parvenues. D'autre part, la Bible est pleine d'indications qui nous montrent les Israélites sous le jour d'adorateurs des divinités polythéistes et ceci en dépit du culte national de Jéhovah.

A Samarie on adorait le Baal et Astarté jusqu'au jour de la destruction de cette capitale. (3) Jusqu'à l'époque de la restauration les Samaritains « adoraient à la fois Jéhovah et les idoles ». (3)

Dans le temple même de Jérusalem on adorait le Dieu-Serpent; (4) et à la veille même de la destruction du temple par Nabuchodonosor les femmes s'y livraient à des lamentations sur la mort de Tamous-Adonis. (5) La présence des hiérodiles dans la Jérusalem des rois nous est confirmée par plusieurs passages bibliques. (6)

Si tel était l'état religieux de la Judée de l'époque prophétique, à plus forte raison l'éclectisme religieux devait-il dominer dans les colonies hébraïques de la Diaspora.

En fait, la colonie aristocratique et militaire qui emmène Jérémie en Egypte s'y livre au culte de l'adoration de la déesse céleste « et y fabrique des Hamanim (idoles) ». (7)

Et même plus tard, vers l'an 400, alors que l'œuvre de réforme puritaine des Nibdalim (les séparés) était déjà accomplie à Jérusalem, on rencontre à Eléphantine un judaïsme primitif qui possède son temple autonome dont les membres ne se font pas scrupule

(1) *La littérature populaire des Israélites tunisiens*. V. notre *Voyage d'études juives en Afrique*, notes.

(2) MASPERO : *Hist.*, etc., p. 395 et suiv.

(3) II *Rois*, xvii et xviii.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, xviii, 4.

(5) *Ezéchiel*, viii, 14.

(6) Cf. les termes קדש et קדשה et le v. אתנן זונה ומחיר כלב, qu'on a justement comparé avec les כלבי אלם (chiens de dieu) des textes phéniciens.

(7) *Jérémie*, chap. XLIV.

pule d'épouser des non juives et de jurer au nom des dieux étrangers. (1)

Qu'on affirme, après ce court exposé de faits, qu'il ne pouvait guère y avoir de Juifs dans les colonies phéniciennes d'outre-mer pour la simple raison que les documents qu'on y trouve portent souvent des traces d'un polythéisme vague !

En réalité, pour Tyriens et Judéens, il s'agit d'un panthéisme qui leur est commun mais qui finira par évoluer dans un sens divergeant. A Jérusalem il conserve la forme, la religion pratique, mais il aboutit au Dieu spiritualisé déjà pressenti par les prophètes qui finira par s'imposer à la masse. (2)

A Carthage, où les influences africaines et helléniques étaient plus actives, le panthéisme originaire demeurera plus vivace, plus ouvert aux infiltrations polythéistes.

Je crois avoir ainsi établi que les données de l'épigraphie, commentée par la linguistique, l'histoire, l'ethnographie et la littérature nationale d'Israël, nous permettent de poser la thèse du caractère hébraïque de la civilisation de Carthage, à l'exclusion de celle des Phéniciens proprement dits, terme qui, pour nous du moins, est dénué de tout sens historique.

Envisagée à ce point de vue, l'histoire de Carthage, et avec elle celle de toute la Méditerranée, gagne en précision et en clarté : elle nous explique le problème des rivalités de la société gréco-romaine avec celle des Phéniciens, problème qui ne saurait être autrement solutionné, comme celui de la religion populaire des Hébreux qui était commune aux Tyriens et au Jérusalémites et dont procède le christianisme avec son idée trinitaire, avec ses mystères et avec ses pratiques. N'a-t-on pas déjà dit que Carthage, plus que toute autre cité de l'antiquité, avait contribué à l'éclosion du christianisme ?

Je sais bien que les conclusions auxquelles m'amènent mes recherches paraîtront hardies, tant il est vrai qu'elles contrastent avec les opinions accréditées. Mais je vous prie de vouloir bien les examiner à la lumière de la science et des textes authentiques. Et ce sera une satisfaction pour moi si du choc des opinions jaillit la vérité sur la civilisation de Carthage, cette civilisation que les destructeurs romains avaient cherché à faire disparaître, et que notre siècle a réussi à dégager du sous-sol de cette cité glorieuse.

(1) V. la savante étude de M. Lods : *Les Papyrus d'Éléphantine et l'Anc. Test.*

(2) V. notre *Jud.-Hell. et Jud.-Berb.*, I, chap. *les Judaïsants en Afrique.*

Messieurs, je ne médis pas, je ne veux incriminer personne; c'est plutôt la revision d'un procès que j'entreprends; je sais bien que la Rome des Césars avait accompli sur ce point du globe une œuvre de haute réparation, que c'est sous sa domination que ce pays avait connu une période de prospérité féconde. Cependant, dans le fond de ce bien-être, il y avait une injustice commise, une œuvre destructrice accomplie, cette ruine de toute une civilisation qui se présente devant nous sous des aspects plus attrayants qu'on n'a voulu nous faire croire, et c'est peut-être cette injustice originelle qui doit être considérée comme la cause principale de la dissolution sociale de cette admirable société punico-romaine si originale, dissolution que les bienfaits de la paix romaine se montrèrent impuissants à enrayer.

Aujourd'hui c'est la France qui préside aux destinées de la nouvelle Carthage. La République Française, imbue des idées de justice et de liberté, elle qui n'a rien détruit, mais qui a tout refait, tout reconstitué, elle qui avec le concours de ses savants, avec votre concours, a contribué à cette œuvre de reconstitution de l'âme oubliée de la Carthage d'Hannibaal qui plane sur ce pays, n'est-elle pas toujours indiquée pour cimenter l'union entre les divers éléments de la population?

A l'abri du drapeau tricolore, descendants des Hébreux, des Liby-Phéniciens et des Latins se retrouveront dans une humanité plus éclairée.

NAHUM SLOUSCH,
docteur ès lettres.
